



Association pour la Promotion des Personnes Sourdes, Aveugles, et SourdAveugles

OFFRE D'EMPLOI

Le Pôle Jeunes de l'APSA RECRUTE :

1 CHEF DE SERVICE – H/F

CDD à temps plein jusqu'au 5 décembre 2025

Poste à pourvoir à compter de ce jour

avec possibilité de passage en CDI

dans le cadre d'un départ à la retraite

Convention Collective Nationale de Travail des Etablissements et Services pour Personnes Inadaptées et Handicapées du
15 mars 1966

Faire acte de candidature (**CV et lettre de motivation**) auprès de :

Madame la Directrice du Pôle Jeunes de l'APSA

116, avenue de la Libération

86 000 POITIERS

sgontier@a-p-s-a.org

Le Pôle Jeunes de l'APSA accueille 236 usagers entre 0 et 20 ans, porteurs de déficience sensorielle avec ou sans handicaps associés.

Il est composé des établissements suivants : un CAMSP, CESSA, CESSHA, SEES, SESSAD TSL et SSEFIS.

Vous intervenez essentiellement sur le SESSAD TSL *Service d'Education Spécialisée et de Soins à Domicile Troubles Spécifiques du Langage* et le SSEFIS *Service de Soutien à l'Education Familiale et à la Scolarisation*, ainsi qu'en transversalité sur les différents services et établissements du Pôle Jeunes dans le cadre de la démarche RAPT. Vous êtes sous la responsabilité de la direction et vous travaillez en relations directes avec l'équipe pluridisciplinaire, les familles et les partenaires, en



Association pour la Promotion des Personnes Sourdes, Aveugles, et SourdAveugles

lien constant avec les autres chefs de service du Pôle Jeunes. Vous intégrez l'équipe de cadres du Pôle Jeunes dans une dynamique collaborative afin de conduire l'évolution et la transformation de l'offre médico sociale dans le respect des engagements du Projet associatif, des projets de services et d'établissements et des recommandations de bonnes pratiques.

DESCRIPTION DE POSTE :

- En co-construction avec les usagers, les familles et les partenaires, animer et coordonner le suivi de parcours des jeunes dans leurs différents milieux de vie
- Porter la pleine expression de l'autodétermination des usagers et la place des familles
- Contrôler et coordonner les Projets Individuels des usagers
- Coordonner, encadrer, animer, organiser et fédérer le travail des professionnels de l'équipe pluridisciplinaire
- Piloter et accompagner le parcours professionnels de l'équipe pluridisciplinaire
- Gérer les emplois du temps, l'organisation des activités et les remplacements nécessaires
- Développer le travail en réseau
- Gérer la liste d'attente en conformité des décisions de la commission d'admission et des autorisations d'agrément
- Etre responsable de la bonne utilisation des outils informatiques dédiés
- Animer les différentes réunions des services et établissements et en assurer la traçabilité
- Analyser les données, rédiger les différents rapports demandés et répondre aux différentes enquêtes en lien avec la direction
- Etre force de proposition dans la mise en place de projets et l'organisation du Pôle Jeunes
- Participer à la démarche d'amélioration continue de la qualité ainsi qu'à la politique RSE associative
- Mettre en œuvre le projet associatif et les projets d'établissements et de service
- Rendre compte régulièrement de son action interne et externe à la direction

Qualités requises :

- Aisance relationnelle et grande qualité d'écoute ;
- Sens des responsabilités ;
- Rigueur et organisation ;
- Qualité rédactionnelle

Profil souhaité et compétences :

- Titulaire du CAFERUIS ou équivalent ou pouvant justifier d'une expérience pertinente du management



Association pour la Promotion des Personnes Sourdes, Aveugles, et SourdAveugles

- Connaissance des handicaps sensoriels, de la déficience intellectuelle, des troubles psychiques et des troubles du spectre autistique souhaitée
- Maîtrise des dispositifs d'inclusion scolaire
- Bonne connaissance des acteurs institutionnels de l'Education nationale ainsi que des enjeux pédagogiques et sociaux
- Connaissances de la Langue des Signes Française souhaitée
- Maîtrise des outils informatiques
- Permis B

Des déplacements réguliers sont à prévoir, un véhicule de service sera mis à votre disposition.

Rémunération : Barème de la Convention Collective 1966, selon ancienneté, grille C2N2 ou C2N3 selon diplôme